



**HAL**  
open science

## Les rues fermées : du collectif à la collectivité. Regards croisés Nantes/Recife

Fanny Vuailat

► **To cite this version:**

Fanny Vuailat. Les rues fermées : du collectif à la collectivité. Regards croisés Nantes/Recife. Article - Journal of Urban Research, 2012, pp.Online. 10.4000/articulo.1925 . halshs-00738973

**HAL Id: halshs-00738973**

**<https://shs.hal.science/halshs-00738973>**

Submitted on 3 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Articulo - Journal of Urban Research

8 | 2012

“Particules élémentaires”?

Dossier

---

## Les rues fermées : du collectif à la collectivité. Regards croisés Nantes/Recife

*Gated streets: from social affinity to community. Crossed looks Nantes/Recife*

FANNY VUAILLAT

<https://doi.org/10.4000/articulo.1925>

---

### Abstracts

Français English

Cet article propose une analyse des rues fermées, publiques ou privées, dans deux contextes différents, Nantes en France et Recife au Brésil. Ce double regard analytique permet de s'extraire des effets de contextes pour tenter de percevoir le sens commun de ces rues dans la fabrique de la ville fermée. À partir d'une série d'observations et d'entretiens auprès de responsables techniques ou politiques des pouvoirs publics locaux, ainsi qu'auprès d'habitants, plusieurs rues fermées servent à appréhender la manière dont l'installation d'un obstacle au passage instaure une frontière qui impose un rapport négocié, non exempt de frictions, du collectif à constituer à la collectivité. Cette limite ne sert pas tant un entre-soi affinitaire, qu'elle ne préserve des intérêts communs, pour lesquels il s'agit de former un collectif. Il faut donc trouver un équilibre, qui s'avère être soit frictionnel, soit établi sur la base d'un consensus *a minima*. Mais les pouvoirs publics, avec un discours ambigu, laissent des marges de manœuvre à une négociation en initiant une gouvernance urbaine sur les bases de frontières, physiques et juridiques, malléables et poreuses.

The article analyses restricted and gated streets in both different context, Nantes in France and Recife in Brazil. This double analysis minimizes the effects of context and tries to perceive generic meaning in the restricted city. Starting from observations and interviews with the representatives of local authorities and the dwellers, several examples are used to understand the installation of an obstacle which creates a border and imposes negotiation (not necessarily free from tensions) between the dwellers group to be formed and the local authorities. This limit preserves a



community of interest, more than a social affinity community. This kind of stability can be frictional or based on a soft consensus. Nevertheless, the ambiguous view of the public local authorities contains space for negotiation. This negotiation initiates urban governance based on malleable and porous borders (physical and legal).

---

## ***Index terms***

**Mots-clés :** rues fermées, négociation, intérêts, frictions, frontières, collectif, collectivité, Nantes, Recife

**Keywords:** restricted and gated streets, negotiation, interest, tensions, borders, group, local authorities, Nantes, Recife

---

## ***Full text***

- 1 Les rues fermées sont, pour qui pense la ville, un objet antinomique, une contradiction dont la (ré)apparition force à interroger la transformation des espaces urbains. En effet, la rue fermée présente une double spécificité paradoxale. La rue est souvent considérée comme l'un des piliers structurants de l'espace public, « *l'espace de terrain qui reste libre pour la voie publique* » (Quatremère de Quincy 1825), assurant de fait la fonction essentielle de communication et de distribution des flux. Mais au-delà, la rue est aussi un espace de rencontres et de sociabilités possibles dans l'anonymat urbain. Si elle est fermée, appropriée par quelques-uns, elle perd son caractère de liant des éléments de la ville. La deuxième spécificité paradoxale de la rue fermée se situe justement dans l'acte d'enclosure qui consiste à l'unique installation d'une « porte », un obstacle, un moyen de contrôle en somme, mais qui offre l'éventualité d'un passage. Une grande partie de la subtilité de l'incorporation des rues fermées dans la ville va précisément se situer là, dans l'éventualité, la possibilité d'un passage. Comment assurer un contrôle des accès et une exclusivité d'usage là où le passage doit être possible ? S'instaure alors, dans le processus de fermeture et lors de sa gestion quotidienne, une négociation permanente qui s'établit entre l'entre-soi, le collectif à constituer et avec la collectivité.
- 2 Cette étude rejoint de fait les recherches mondiales sur la fermeture résidentielle et la fabrique de la ville fermée, dont le point de départ a été l'étude de la figure-référence de la *gated community* étatsunienne (Blakely et Snyder 1997) jusqu'à l'appréhension de la globalité du phénomène. Mais les rues fermées se distinguent des résidences dites fermées (*fortified enclave, condomínio fechado, bairro cerrado, security village, etc.*) dans la mesure où l'ensemble résidentiel clos constitué par la fermeture d'une voie ne dispose pas d'espaces libres voués à l'implantation d'équipements collectifs (lieux potentiels d'une sociabilité exclusive). C'est donc moins l'hypothèse d'une communauté affinitaire se désolidarisant de la vie publique qu'il s'agit de regarder, mais plutôt la question du passage, de l'ouverture, de la fluidité – nécessaire à la « *ville passante* » (Mangin 2004) – face à l'implantation de barrières et de portails, s'ouvrant ou non au grès de rapports négociés.
- 3 *Rue fermée* est une expression élaborée à partir de deux termes génériques, qui renvoie pourtant à des réalités multiples, tant d'un point de vue juridique que morphologique. L'observation de cette multiplicité dans deux villes très différentes permet d'embrasser pour partie l'ampleur de cette multitude et d'essayer de pointer ce qui pourrait faire sens générique, au-delà de contextes locaux particuliers. Pour ce faire, Nantes (France) et Recife (Brésil) sont mis en perspective, apportant la dimension mondiale et hétéroclite du phénomène de la fermeture des espaces urbains



contemporains. Ce choix méthodologique, qui peut sembler incongru au premier abord, offre toutefois l'occasion « *de troubler, de fissurer et de désagréger* » (Detienne 2000) des notions et des catégories de pensées, qui sans cela, peuvent être considérées comme universelles (rapport à la propriété privée, à l'espace public, la réalité de la violence urbaine, la permanence d'une structure sociale historique, etc.). Au-delà d'une stricte démarche comparative, il semble intéressant de montrer la manière dont des « *causes différentes peuvent avoir les mêmes effets* » (Rivière d'Arc 1996-1997).

- 4 À partir d'une série d'observations et d'entretiens auprès de responsables techniques ou politiques des pouvoirs publics locaux, ainsi qu'auprès d'habitants, plusieurs rues fermées nantaises et recifenses servent à appréhender la manière dont l'installation d'un obstacle au passage instaure une frontière qui impose un rapport négocié, non exempt de frictions, du collectif à constituer à la collectivité.

## Derrière un portail

- 5 La présence des voies fermées correspond à des réalités différentes dans les deux villes, notamment dans le paysage local de la fermeture et de la sécurisation résidentielle. À Nantes, les voies fermées représentent pas loin de 20 % des ensembles résidentiels fermés, alors qu'à Recife, cette part est bien moins importante (6 %) dans une ville où les *condomínios fechados* (copropriétés fermées), verticaux ou horizontaux, dessinent presque exclusivement le paysage de l'habitat formel.

- 6 Nantes possède un nombre élevé de voies privées, pas forcément fermées. Nantes Métropole en dénombre près de neuf-cents. À l'ouest de la ville, le quartier Procé-Bastille est emblématique. Ce quartier d'habitat de haut standing fut principalement aménagé à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, loti en passages privés et fermés à l'époque par de grandes grilles de fer forgé. Si une partie de ces passages a conservé les portails et les grilles d'origine, d'autres sont désormais fermés au moyen d'une barrière limitant l'accès aux véhicules. De manière générale, à Nantes les voies fermées se présentent sous la forme d'une rue intégrée au tissu urbain, où les habitants exercent un contrôle des accès, aux deux extrémités, via une grille, un portail ou une barrière automatique.

- 7 À Recife, en revanche, elles prennent le plus souvent la forme d'impasses fermées ou d'îlots non traversants (un regroupement d'impasses en somme), quand les axes traversants fermés sont eux moins nombreux. À la différence de Nantes, certaines voies fermées recifenses sont publiques, les riverains décident d'exercer le contrôle et la surveillance collective d'un espace public. La fermeture des voies recifenses est plus récente qu'à Nantes et plus localisée. Ce sont les quartiers de Poço da Panela et Casa Forte, quartiers historiques de la classe aisée (Lacerda 1994) qui en concentrent le plus grand nombre. L'armature urbaine est plus propice à la fermeture de voies que dans le reste de la ville, se composant de nombreuses rues et impasses desservant des maisons individuelles (figure 1). Avec l'alibi d'accéder à une protection collective, des associations d'habitants se créent et contrôlent, par diverses modalités, l'accès aux rues. La plupart des voies se sont fermées dès le début des années 2000.

- 8 D'une manière générale, les modalités de fermeture et de contrôle des accès ne sont pas figées dans le temps. Depuis sa construction, une voie peut avoir été ouverte puis fermée, ou inversement. À Nantes par exemple, certaines rues privées ont été fermées jusque dans les milieux des années 60 par un portail, puis ouvertes avec le développement de l'automobile pour des questions de praticité. Ces rues ont été à nouveau fermées à la fin des années 1990. Par exemple, le passage Félibien (figure 2) dans le quartier Procé-Bastille possédait, dès sa construction, de grandes grilles de fer



forgé à ses extrémités. Ces grilles ont été enlevées, laissant ce passage privé complètement libre d'accès. Les copropriétaires décident en 1997 de procéder à un contrôle des accès. Pour des questions de surcoûts, ils préféreront une barrière automatique à un portail, même si les débats furent importants quant à la qualité esthétique du passage.

- 9 Il s'agit de distinguer le contrôle de l'accès des piétons et celui des véhicules. Cette distinction est importante, notamment parce que dans certaines rues fermées, un droit de passage pour les piétons peut être imposé par les pouvoirs publics (Nantes) ou toléré par les habitants (Recife). Malgré cela, la fermeture symbolique est à prendre en compte dans la mesure où même si cette accessibilité n'est pas restreinte physiquement, elle peut être dissimulée par la configuration de l'ensemble résidentiel, dissuadant ainsi le visiteur. Mettre ou remettre un obstacle à la circulation renvoie ainsi à la figure de la porte comme moyen de contrôle des accès, en offrant toutefois la possibilité d'un passage. La porte inclut aussi la figure de la solennité de l'entrée, marque une limite, une frontière entre un intérieur et un extérieur, ce qui suppose l'existence ou la constitution d'un intérieur.

**Figure 1 : La rua Professora Maurino dos Santos à Recife, une rue fermée privée**



**Figure 2 : Le passage Félibien à Nantes**





- 10 Pour faire corps, être suffisamment uni pour assurer collectivement le processus d'enclosure ou la gestion quotidienne et financière de la voirie ainsi appropriée, les habitants doivent d'une manière ou d'une autre faire communauté. Plus qu'un entre-soi affinitaire, qui a souvent été une hypothèse primordiale des réflexions sur les espaces fermés (McKenzie 1994, Low 2003, Chevalier et Carballo 2004, Callen et Le Goix 2007, Le Guirriec 2008, Paquot 2009), on observe dans le cas de ces rues, une logique de préservation d'intérêts communs. Les habitants profitent d'avantages partagés sur lesquels ils peuvent faire sens commun.
- 11 En premier lieu, le contrôle des accès aux extrémités de la rue garantit une ambiance urbaine ressentie comme privilégiée. La circulation automobile étant largement limitée, les habitants jouissent d'un calme relatif. Les discours sur ce point ont été redondants et c'est notamment l'ambiance sonore qui est le plus souvent évoquée. Ils entendent quotidiennement les oiseaux, le bruit du vent dans les arbres des jardins alentour. Ce calme, cette sérénité induite par une impression de nature, est un vrai plaisir d'habiter auxquels les habitants se réfèrent régulièrement. Ils vivent une sorte d'extra-territorialité sensorielle en entendant peu les sons désagréables attribués à la ville.
- 12 L'accent est aussi mis sur le privilège de pouvoir garantir et de protéger sa place de stationnement, source de confort au quotidien. Ce point est fondamental dans la mesure où, pour les habitants, cet avantage induit une praticité de l'espace résidentiel très appréciée en vivant en milieu urbain dense. Le portail ou la barrière permet une appropriation collective de la rue offrant ainsi aux résidents l'exclusivité du stationnement.
- 13 Le troisième intérêt commun aux habitants ne s'observe que dans le cas de Recife. En effet, la fermeture de la voie (même publique) est justifiée comme une nécessaire autoprotection. La sérénité quotidienne passe par le besoin de se sentir en sécurité, ce qu'une maison individuelle ne peut garantir à leurs yeux sans de très lourds investissements financiers qu'ils ne pourraient pas assumer individuellement. Le choix doit donc se faire entre emménager dans une haute tour, dotée d'un système de sécurité collective ou trouver un moyen de maîtriser l'espace environnant sa maison. Les habitants forment donc une communauté d'intérêts, s'entendant pour exercer un contrôle collectif de la rue. Cet aspect est bien moins marqué à Nantes où les habitants



vivent dans un contexte urbano-social relativement apaisé.

14 Enfin, l'enclosure procure une valorisation sociale non négligeable. Un portail ou une barrière valorisent les habitants qui se sentent vivre au sein d'un espace privilégié. Cette mise en valeur sociale est souvent évoquée via un discours, relativement négatif, sur le reste de la ville ou par l'appréciation du statut social (réel ou fantasmé) des autres habitants, les voisins. En somme, c'est parce qu'ils se sentent capables d'assurer la fermeture de la voie, financièrement et collectivement, que l'environnement social est jugé suffisamment homogène, donc rassurant pour bon nombre de résidents. Le portail ou la barrière sont aussi appréciés comme ornement architectural ou comme équipement technique qui sert une mise en scène de l'espace qui conforte les habitants sur leurs qualités en se montrant à la ville de la sorte.

15 Mais ces intérêts partagés ne suffisent pas à former une communauté affinitaire et les relations sociales entre cohabitants dépassent ce premier aspect valorisant, oscillant le plus souvent entre préservation sociale et conflits. Les intérêts communs énoncés ne sont pas figés ou définitivement acquis et des discordes surviennent ; le plus souvent, mais non exclusivement, sur des questions de stationnement, de coûts ou de surcoûts imprévus. Dans les discours, les habitants mobilisent souvent l'image du village, de la convivialité de proximité, qu'ils associent volontiers à l'ambiance champêtre de la rue, comme pour conforter la solidité du groupe d'habitants. À Nantes, plusieurs voies fermées sont des passages, dénomination qui évoque l'espace confiné, intime, un lieu qui renvoie à un « *fort besoin d'identification collective* » (Perret-Gentil 2010) et participe alors à la chimère d'une convivialité villageoise. Paradoxalement à ce discours commun, on observe le plus souvent une cordiale ignorance entre les résidents. Il est pourtant nécessaire qu'ils fassent corps, au moins pour assurer la responsabilité collective de la gestion de la voie. Cette responsabilité collective les pousse à entretenir des relations sociales cordiales pour le bien général. Les habitants disent se connaître, au moins de vue, être polis et aimables entre eux, mais les liens s'arrêtent majoritairement à cela. Charmes (2005), reprenant une expression de Baumgartner (1988), parle de « *minimalisme moral* » pour décrire cette harmonie sociale superficielle, où la non-confrontation et l'évitement sont nécessaires pour empêcher des dérapages, tels que de véritables conflits ouverts qui nuiraient à la tranquillité du lieu. Ceci est d'ailleurs évoqué par certains habitants qui disent ne pas être trop intimes dans le but de se soustraire à des conflits potentiels.

16 La limite qu'engendre la présence d'une « porte » ne sert donc pas tant une homogénéité, un entre-soi, qu'elle ne préserve des intérêts partagés. Pour cela, il faut faire acte d'un commun, en trouvant l'équilibre collectif adéquat. Mais ce commun n'est pas une évidence et la cordiale ignorance n'est pas toujours un rempart suffisant pour éviter les frictions.

## La fermeture en marche : un essai d'équilibre collectif

17 Observer la fermeture en marche ou revenir sur les processus de décisions amenant à la fermeture d'une voie, offre la possibilité de percevoir ce qui impulse ce désir d'appropriation sélective de la rue et par là, la manière dont se constitue le collectif nécessaire à l'enclosure d'une rue. Quels sont les éléments sur lesquels repose le rapport négocié qui lie les habitants ?



L'air du temps sécuritaire est un puissant levier pour faire naître le processus de fermeture d'une voie. Ce n'est pas tant que les habitants espèrent ou tentent de réduire

les risques, car paradoxalement ils ne se font pas d'illusions quant à l'efficacité d'une protection physique des dispositifs de sécurité, qui passe par le constat des limites vécues ou observées dans des rues fermées voisines. Sur ce point, l'aspect chimérique de la fermeture est évoqué par l'ensemble des résidents, à Nantes comme à Recife. En revanche, *l'air du temps, l'époque qui ne laisse pas le choix* sont autant d'expressions qui reviennent souvent pour justifier un processus de fermeture, et ce dans les deux villes, prouvant ainsi l'absence de lien fort entre la réalité de la violence urbaine et la mobilisation du discours sécuritaire. Ainsi, lorsqu'un ou plusieurs résidents proposent d'enclencher un processus de fermeture, le ralliement des voisins à ce projet est relativement aisé.

19 À Recife, l'atmosphère sécuritaire est telle, qu'il est malvenu d'émettre des doutes auprès de ses riverains, soit sur l'intérêt ou l'efficacité du contrôle des accès, soit sur la capacité de financement du projet. À Nantes, même si les habitants ne sont pas terrifiés, comme peuvent l'être les Recifenses, l'air du temps et les discours sécuritaires imprègnent malgré tout les prises de décisions. Les habitants se réfèrent à une situation mondiale et générale pour justifier l'installation d'un contrôle des accès. La figure du fatalisme des habitants est commune, d'autant qu'elle s'appuie sur un faible engagement collectif. C'est le plus souvent un habitant ou un petit groupe, minoritaire, qui soumet la proposition à ses voisins. Ces derniers, poussés par le fatalisme et *l'air du temps qui ne laisse pas le choix*, ont peu d'avis sur la question et encore moins d'arguments capables de contrer les avantages énoncés, induisant un certain lâcheté face aux processus de décision. La responsabilité collective est assez peu partagée, laissée à quelques-uns, les plus militants du projet. D'autant que les avantages énumérés ou rapidement perçus par les habitants, juste après la pose d'un portail ou d'une barrière, l'emportent largement sur certains inconvénients. En effet, l'ambiance urbaine apaisée, l'exclusivité de la place de stationnement, le partage des coûts pour une sécurité collective et la valorisation sociale suffisent souvent pour obtenir un consensus.

20 Malgré cela, deux sujets de discorde peuvent survenir, entraînant dans ce cas des frictions, voire des conflits. Le financement tout d'abord est un point crucial, cristallisant les discussions et les débats lors du montage du projet, mais aussi lors de la nécessaire gestion quotidienne des dispositifs de contrôle des accès (maintenance du portail automatique, emploi de vigiles, etc.). À Recife, Le *Conjunto Residencial Casa Forte* (figure 3) est un ensemble résidentiel situé dans le quartier de Poço da Panela. Une centaine de maisons jointives, desservies par sept voies de statut privé, est livrée en 1971 par le constructeur qui établit une *convenção de condomínio* (une convention de copropriété). Malgré ce statut et dès l'origine, l'ensemble résidentiel et la voirie seront enregistrés au domaine public avec l'accord des propriétaires et entretenus par les pouvoirs publics. En 2006, un groupe d'habitants, la majorité d'entre eux, demande à la mairie l'autorisation de fermer l'ensemble résidentiel, au moyen de barrières et de portails. Ils essuient un refus, dans la mesure où pour la mairie, ces espaces sont de statut public. Malgré tout, ils décident de fermer et installent, en 2007, des portails automatiques à chaque entrée et sortie, cinq au total. Un conflit judiciaire commence alors où s'affrontent les pouvoirs publics et les habitants, mais aussi les habitants entre eux, divisés en deux groupes distincts. Outre la question juridique qui concerne plutôt le conflit avec les pouvoirs publics, les confrontations entre habitants posent la question de la faisabilité financière du projet. En effet, la fermeture s'accompagne d'une surveillance de l'espace résidentiel et de la nécessité de personnels remplaçant les employés municipaux dans les tâches d'entretien, de gestion des déchets et de distribution du courrier. Un vigile doit contrôler les cinq portails, engendrant des coûts qu'il s'agit d'assumer ; ce sera là, évidemment, l'un des points de discorde majeurs. Les habitants opposés à la fermeture, en toute logique, ne payent aucune cotisation, mais



certains habitants, pourtant en faveur de la fermeture, ne peuvent assumer le surcoût financier de ses nouvelles dépenses, ce qui accroît alors la charge supportée par les autres. Ce point fera l'objet de nombreuses critiques de la part des détracteurs de la fermeture, qui pointent la faiblesse d'une organisation en copropriété au vu du nombre de personnes ne pouvant assumer financièrement cette nouvelle forme d'organisation. Les relations de voisinage deviennent conflictuelles lorsqu'il faut assumer collectivement des responsabilités financières, telles que devenir employeur (deux employés travaillent tour à tour) et faire face à l'insolvabilité de certains.

**Figure 3 : Une des cinq entrées du Conjunto Residencial Casa Forte à Recife**



- 21 À Nantes, le passage Leroy n'a jamais été ouvert et conserve ses majestueux portails datant du XIX<sup>e</sup> siècle, époque du lotissement. Au vu de la charge financière que représente l'entretien du passage, les résidents ont donc discuté de sa rétrocession au domaine public. Cette dernière n'est possible qu'une fois le passage « mis aux normes » (chaussée goudronnée et aplanie, enterrement des câbles électriques, modernisation des luminaires, etc.), ce qui augmente les frais envisagés. Des avis contraires se sont alors affrontés, entre les partisans d'une rétrocession pour libérer à long terme les habitants de frais importants et les partisans du *statu quo* arguant les avantages des portails.
- 22 Un autre sujet de discorde, nuisant à l'équilibre collectif nécessaire pour fermer une rue, est le positionnement idéologique de certains résidents. Par conviction, des habitants sont réticents à l'installation de portails ou de barrières à l'entrée de leur rue. À Nantes, le passage Félibien a connu un processus de ré-enclosure il y a une quinzaine d'années et quelques habitants ont exprimé leur refus de participer à cette entreprise collective qui à leurs yeux entérinait un processus de ghettoïsation. Au *Conjunto Residencial Casa Forte*, les détracteurs de la fermeture refusent de participer à ce qu'ils considèrent être un processus de privatisation du domaine public.
- 23 Les charges financières et l'idée de fermeture sont des points de discorde qui, dans certains cas, empêchent ou freinent les habitants à se constituer en collectif. L'équilibre est parfois peu évident à trouver, mais les militants de la fermeture mobilisent les avantages pour essayer de lier les riverains autour d'intérêts communs. Au *Conjunto Residencial Casa Forte*, les partisans du contrôle des accès ont changé les panneaux aux cinq entrées pour y rajouter le terme *condomínio* (marque d'un certain prestige) au



nom de l'ensemble résidentiel, insistant de la sorte sur la valorisation sociale qu'implique la réussite du projet collectif.

- 24 La décision de fermer une voie suppose un équilibre collectif à trouver entre les habitants qui n'est pas toujours exempt de frictions, voire de conflits au vu de certains sujets de discorde ou, au mieux, qui s'établit par consensus mou construit sur les bases d'un air du temps puissant.

## Collectif et collectivité

- 25 Au-delà de ce commun plus ou moins négocié entre habitants, la rue fermée intègre un système urbain et entre en négociation avec la collectivité. Des modalités de gestion sont déterminées ou effectives, dans lesquelles les pouvoirs publics sont parfois partie prenante. Mais même si des règles sont énoncées, parfois à minima, la relation du collectif à la collectivité s'établit sur un rapport négocié, pas toujours explicite.

- 26 À Nantes, les voies fermées sont toutes privées, sans pour autant que l'inverse soit vrai. Les rues privées ne sont pas toujours fermées et dans ce cas, elles n'ont aucun statut juridique particulier. Mais la fermeture engendre à chaque fois la création d'une entité juridique, facilitant la gestion. L'Association syndicale autorisée (ASA) est un établissement public et est la forme juridique la plus usitée pour la gestion collective des voies fermées nantaises. Nantes Métropole qui gère ces espaces en compte 172, régies par ce statut (Le Gallic et Madoré 2008). Un employé de la collectivité locale doit être le secrétaire de ces ASA, ce qui est une spécificité locale dans la gestion de ces voies. La trésorerie de la structure est gérée par la mairie, réglementée par la préfecture et contrôlée par la cour générale des comptes. Les pouvoirs publics sont donc largement partie prenante.

- 27 À Recife, les rues fermées n'ont le plus souvent aucun statut juridique particulier. Quand elles sont privées, elles restent des *conjuntos residenciais* (ensembles résidentiels), des ensembles qui n'ont jamais acté de *convenção* (convention de copropriété régissant le *condomínio*) et, quand elles sont publiques, c'est le caractère illégal de leur fermeture qui les empêche d'obtenir un statut juridique autorisé. Aucune structure de gestion officielle ne peut évidemment être mise en place et les habitants s'organisent alors en association spontanée.

- 28 À Nantes comme à Recife, aucun service de l'administration territoriale n'est en charge du suivi comptable et spatialisé de la fermeture des voies. À Nantes, elles font partie du patrimoine local et même depuis la vague de ré-enclosure des années 90, les pouvoirs publics n'ont pas jugé nécessaire de porter une réflexion ou d'adopter une position stratégique quant à leur développement. Ce sont les services juridiques qui gèrent les ASA. À Recife, la DIRCON (Direction « Contrôle, développement urbain et travaux ») est un service déconcentré de la mairie disposant d'annexes dans chaque région politico-administrative (regroupement de quartiers) de la ville. Ces annexes gèrent les réclamations et les problèmes survenant au quotidien sur les espaces publics et leur aménagement. Sauf en cas de conflits majeurs, les informations concernant les fermetures de voies publiques par une association de riverains ne remontent pas aux services centraux de la mairie. Le suivi est donc très faible, du simple fait que les connaissances municipales sur le sujet ne sont pas centralisées. Quant aux rues privées et fermées, elles ne suscitent aucune réflexion ou étude municipale.

- 29 Des règles sont néanmoins énoncées par les pouvoirs publics, mais dans les faits les marges de négociation sont relativement importantes. À Nantes, lorsqu'une rue privée et fermée est un axe traversant, les habitants sont dans l'obligation d'assurer une servitude de passage pour les cycles et les piétons. La frontière qu'instaure la fermeture



est donc en théorie poreuse, mais plusieurs subterfuges ont été observés pour minimiser, voire annuler, la servitude de passage. Au passage Leroy (figure 4), une mince trouée est prévue pour les anonymes de la ville, dissimuler derrière un large pilier sur le côté gauche du portail imposant. Même en étant du quartier, l'emprunt du passage par des non-résidents est rare, tant la mise en scène de la fermeture est rédhitoire. Dans d'autres rues, le portail est fermé, mais non verrouillé, laissant le passage libre pour les avertis, fort peu nombreux. Les rues privées, ne faisant pas partie du domaine public, ne bénéficient en théorie d'aucun service public municipal. Mais, à la suite de plusieurs réclamations, le ramassage des ordures par les services municipaux est effectif dans plusieurs rues privées. Les pouvoirs publics répondent aussi souvent favorablement aux demandes d'habitants, par exemple pour le nettoyage des graffitis – que la fermeture ne semble pas empêcher. Les règles sont énoncées, mais la réalité est plus souple et les frontières sont mouvantes et négociées. À Recife, la mairie a une position très légaliste. Leur politique est de faire appliquer la loi *stricto sensu* et d'être alors intraitable avec la fermeture physique et pérenne des voies publiques. En revanche, les autres modèles de contrôle des accès et de surveillance ne sont pas considérés comme des problèmes. La mairie fait retirer toutes structures architectoniques illégales. Elle refuse l'installation de barrières, de portails ou de guérites en dur sur l'espace public, mais elle tolère et accepte toutes installations, jugées éphémères, visant à fermer ou sécuriser l'espace. Les plots, les panneaux, les vigiles, la vidéosurveillance et les cabanes faisant office de guérites sont admis dans la mesure où ces installations ne sont pas considérées comme pérennes (figure 5 et figure 6). Ce n'est pas le processus de privatisation de l'espace public qui pose problème, mais bien la construction illégale de structures privées sur un espace public. Les constructions sont interdites, mais les installations sont tolérées.

**Figure 4 : Le passage Leroy à Nantes, une mince trouée derrière le pilier de droite matérialise la servitude de passage**



**Figure 5 : Les installations, dites légères, de contrôle des accès rua Gil Carneira da Cunha à Recife**





**Figure 6 : Les installations, dites légères, de contrôle des accès rua Professor Edgard Altino à Recife**



30 Cette application souple des règles s'accompagne d'un discours contradictoire de la part des pouvoirs publics. Nantes Métropole tient une position morale marquée en condamnant oralement, mais fermement la construction d'ensembles résidentiels fermés par les promoteurs immobiliers. Mais dans les faits, elle accepte aisément la présence des rues fermées, allant jusqu'à apporter une aide concrète, en matière d'administration et de services urbains. Au contraire à Recife, les pouvoirs publics sont largement compréhensifs quant à la volonté des habitants d'établir un contrôle des accès et une surveillance privée sur le domaine public, en revanche ils détruisent systématiquement toutes constructions illégales.



Les négociations sont dans les deux cas possibles, instaurant un rapport ambigu entre les collectifs d'habitants et les collectivités sur les bases de limites mouvantes. À la

manière des travaux, qui tentent de comprendre les dynamiques urbaines contemporaines par les points de connexion entre le légal et l'illégal, telle une « frontière incertaine et poreuse » (Telles 2009), la gestion des rues fermées dans les deux villes fait appel au même référentiel. Les juridictions sont incertaines, les prises de décisions et les modes de gestion sont dans un entre-deux, entre le légal et l'illégal, entre le fermé et l'ouvert, entre le public et le privé.

## Conclusion

32 La multiplication des dispositifs de surveillance et de contrôle des accès fractionne et meurtri la fluidité de la pratique des espaces urbains. La fermeture des rues est un processus se généralisant tant il est observable dans des contextes diversifiés, d'initiatives d'habitants, comme à Nantes et Recife, jusqu'aux aménagements publics comme à Gènes ou Londres (Lakehal 2008).

33 En s'intéressant aux processus de fermeture et aux modalités de gestion et d'incorporation de ces voies au système urbain, les exemples de Nantes et Recife illustrent la manière dont l'imposition d'une limite s'instaure sur la base de rapports négociés entre habitants ou entre habitants et pouvoirs publics. La limite ne sert pas tant une homogénéité sociale et affinitaire à préserver, mais contribue plutôt au maintien ou à l'acquisition d'intérêts communs aux habitants, riverains d'une même rue. Il s'agit donc de trouver un équilibre, qui s'avère être soit frictionnel, soit établi sur la base d'un consensus *a minima*. Mais les pouvoirs publics, avec un discours ambigu, laissent des marges de manœuvre à une négociation. À la fois garant du domaine public, partie prenante dans la gestion des voies privées et fermées ou compatissant quant aux désirs d'appropriation de l'espace par les résidents, ils initient une gouvernance urbaine où s'entremêlent des intérêts publics et privés (Dorier-Apprill et *alii* 2008). Les frontières, physiques et juridiques, sont malléables, poreuses et négociables.

## Bibliography

Baumgartner M. 1988. *The Moral Order of a Suburb*. Oxford, Oxford University Press.

Blakely E.J. et Snyder M.G. 1997. *Fortress of America: Gated communities in the United States*. Cambridge, Washington (DC), Brookings Institution Press, Lincoln Institute of Land Policy

Callen D., Le Goix R. 2007. Fermetures et « entre soi » dans les enclaves résidentielles. In Saint-Julien T., Le Goix R. (dir.). *La métropole parisienne. Centralités, inégalités, proximités*. Paris, Belin : 211-233

Charmes É. 2005. *La vie périurbaine face à la menace des gated communities*. Paris, L'Harmattan.

Chevalier J. et Carballo C. 2004. Fermetures résidentielles et quête de l'entre-soi, entre Nord et Sud des Amériques. *L'Espace géographique* 4 : 325-335.  
DOI : 10.3917/eg.334.0325

Detienne M. 2000. *Comparer l'incomparable*. Paris, Seuil

Dorier-Apprill E., Audren G., Garniaux J., Stoupy A. et Oz R. 2008. Ensembles résidentiels fermés et recompositions urbaines à Marseille. *Pouvoirs locaux* 78 : 92-98.

Lacerda N. 1994. Le poids des variables non économiques dans la formation des espaces urbains. Le cas du quartier de Casa Forte. *Travaux de l'Institut de géographie de Reims* 89/90 : 45-63

Lakehal L. 2008. La fermeture municipale de rues publiques à Londres : le cas des Gating Orders à Camden. *Géocarrefour* 83(2) : 129-139.

DOI : 10.4000/geocarrefour.5682

Le Gallic Y et Madoré F. 2008. Les voies privées à Nantes. *Cahiers nantais* 2 : 5-13.



Le Guirriec P. 2008. A sociabilidade nos condomínios horizontais : ensaio de tipologia. *Cronos* 9(1) : 167-178.

Low S. 2003. Construire l'exclusion à travers les communautés fermées. *Les Annales de la recherche urbaine* 93 : 149-157.

DOI : 10.3406/ar.2003.2493

Mangin D. 2004. *La ville franchisée. Formes et structures de la ville contemporaine*. Paris, Éditions de la Villette.

McKenzie E. 1994. *Privatopia. Homeowner Associations and the Rise of Residential Private Government*. New Haven, Yale University Press.

Paquot T. (dir.). 2009. *Ghettos de riches. Tour du monde des enclaves résidentielles sécurisées*. Paris, Perrin

Perret-Gentil Y. 2010. Passage. In Topalov C., Coudroy de Lille L., Depaule J-C. et Marin B. *L'aventure des mots de la ville à travers le temps, les langues et les sociétés*. Paris, Robert Laffont.

Quatremère de Quincy A-C. 1825. Dictionnaire d'architecture. In *Encyclopédie méthodique*, Paris, Panckouke.

Rivière d'Arc H. 1996-1997. Territoires urbains et société dans la globalisation. Une mise en perspective Brésil-France. *Strates, matériaux pour la recherche en sciences sociales* 9 [http://strates.revues.org/616].

Telles V. 2009. Ilegalismos urbanos e a cidade. *Novos estudos* 84 : 153-173

## List of illustrations

	<b>Title</b> Figure 1 : La rua Professora Maurino dos Santos à Recife, une rue fermée privée
	<b>URL</b> <a href="http://journals.openedition.org/articulo/docannexe/image/1925/img-1.jpg">http://journals.openedition.org/articulo/docannexe/image/1925/img-1.jpg</a>
	<b>File</b> image/jpeg, 2.6M
	<b>Title</b> Figure 2 : Le passage Félibien à Nantes
	<b>URL</b> <a href="http://journals.openedition.org/articulo/docannexe/image/1925/img-2.jpg">http://journals.openedition.org/articulo/docannexe/image/1925/img-2.jpg</a>
	<b>File</b> image/jpeg, 3.0M
	<b>Title</b> Figure 3 : Une des cinq entrées du Conjunto Residencial Casa Forte à Recife
	<b>URL</b> <a href="http://journals.openedition.org/articulo/docannexe/image/1925/img-3.jpg">http://journals.openedition.org/articulo/docannexe/image/1925/img-3.jpg</a>
	<b>File</b> image/jpeg, 2.5M
	<b>Title</b> Figure 4 : Le passage Leroy à Nantes, une mince trouée derrière le pilier de droite matérialise la servitude de passage
	<b>URL</b> <a href="http://journals.openedition.org/articulo/docannexe/image/1925/img-4.jpg">http://journals.openedition.org/articulo/docannexe/image/1925/img-4.jpg</a>
	<b>File</b> image/jpeg, 3.0M
	<b>Title</b> Figure 5 : Les installations, dites légères, de contrôle des accès rua Gil Carneira da Cunha à Recife
	<b>URL</b> <a href="http://journals.openedition.org/articulo/docannexe/image/1925/img-5.jpg">http://journals.openedition.org/articulo/docannexe/image/1925/img-5.jpg</a>
	<b>File</b> image/jpeg, 2.5M
	<b>Title</b> Figure 6 : Les installations, dites légères, de contrôle des accès rua Professor Edgard Altino à Recife
	<b>URL</b> <a href="http://journals.openedition.org/articulo/docannexe/image/1925/img-6.jpg">http://journals.openedition.org/articulo/docannexe/image/1925/img-6.jpg</a>
	<b>File</b> image/jpeg, 1.2M

## References



Electronic reference

Fanny Vuailat, "Les rues fermées : du collectif à la collectivité. Regards croisés Nantes/Recife", *Articulo - Journal of Urban Research* [Online], 8 | 2012, Online since 29 June

2012, connection on 03 November 2021. URL: <http://journals.openedition.org/articulo/1925>; DOI: <https://doi.org/10.4000/articulo.1925>

---

### ***About the author***

**Fanny Vuillat**

Maître de conférences en urbanisme et aménagement. Chercheure à l'UMR PACTE TERRITOIRES. Institut d'urbanisme de Grenoble. [fanny.vuillat@upmf-grenoble.fr](mailto:fanny.vuillat@upmf-grenoble.fr).

---

### ***Copyright***

Creative Commons 3.0 – by-nc-nd, except for those images whose rights are reserved.

